



LYSTER



AVIS PUBLIC

VENTES DE GRÉ À GRÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, conformément à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, que la Municipalité de Lyster a autorisé l'aliénation des biens suivants, en faveur des acquéreurs et aux prix indiqués ci-dessous :

BIENS VENDUS	ACQUÉREUR	PRIX
Lot 5 835 659 (résolution 2018-05-103)	Marianne Émond Rémy Pérusse	10 463.03\$ (plus taxes)
Lot 5 835 660 (résolution 2018-05-103)	Gilles Bouchard Line Picard	10 344.08\$ (plus taxes)
Lot 5 835 661 (résolution 2018-05-103)	Sarah Nahi Touria Naciri	10 108.01\$ (plus taxes)
Lot 5 834 084 (résolution 2021-02-26)	Léon Boissonneault	10 000.00\$ (plus taxes)

Donné à Lyster, le 19 février 2021.

Suzy Côté

Directrice générale et secrétaire-trésorière